



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hépatite B

Question écrite n° 4918

Texte de la question

M. Jean-Marie Demange demande à M. le secrétaire d'Etat à la santé s'il est dans ses intentions de lancer une campagne d'information et d'explication sur la nécessité de vacciner les enfants contre l'hépatite B. En effet, comme le constatait récemment l'INSERM, trop de parents hésitent à vacciner leur progéniture, alors que cette vaccination est vivement conseillée pour les nourrissons et les dix-treize ans.

Texte de la réponse

En novembre 1995, le ministère du travail et des affaires sociales, la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés et le Comité français d'éducation pour la santé ont lancé une campagne de communication nationale d'incitation à la vaccination contre l'hépatite B qui s'adressait aux adolescents, aux jeunes adultes et aux parents pour susciter une démarche volontariste et active de leur part. Cette campagne a comporté non seulement des actions relayées par les médias (film diffusé à la télévision, spots radio, encartage dans la presse écrite), mais aussi la diffusion de dépliants grand public et affichettes informatives, et l'organisation de forums scientifiques régionaux. A partir de 1996, une campagne d'information (brochures et affiches diffusées dans les établissements scolaires) a été réalisée chaque année dans le cadre de la campagne de vaccination contre l'hépatite B dans les collèges pour les élèves de 6e. La couverture vaccinale des élèves de 6e, évaluée au cours de cette campagne, était proche de 75 %. Cependant, au vu du bilan de la pharmacovigilance du vaccin contre l'hépatite B, des résultats des études épidémiologiques, et après consultation de nombreux experts, il a été décidé de ne pas reprendre la campagne de vaccination en milieu scolaire à partir de la rentrée 1998 : une stratégie vaccinale mieux ciblée, selon des modalités plus propices à une appréciation individuelle du risque, à l'égard de l'hépatite B comme de l'éventuel risque vaccinal, a été adoptée. La recommandation de la vaccination des nourrissons et des personnes à risque a été, par ailleurs, réaffirmée. Depuis 1998, plusieurs communiqués de presse du secrétariat d'Etat à la santé ont porté à la connaissance du public les conclusions des experts sur les différentes études menées autour du suivi de pharmacovigilance du vaccin contre l'hépatite B ainsi que les recommandations formulées par le comité technique des vaccinations. Une nouvelle réunion sur la sécurité des vaccins contre l'hépatite B, rassemblant des experts français et étrangers a été organisée par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS) en février 2000. Les conclusions de cette réunion furent qu'aucun argument nouveau ne remettait en cause les stratégies de vaccination adoptées en octobre 1998, à savoir : la vaccination obligatoire des personnels de santé exposés à un risque de contamination par le virus de l'hépatite B, la recommandation de vaccination des personnes qui présentent des facteurs de risques individuels de contamination par le virus de l'hépatite B, soit en fonction de leurs comportements (usagers de drogue intra veineuse, partenaires sexuels multiples et rapports non protégés), soit en fonction d'une exposition particulière (du fait d'un traitement, d'une activité professionnelle, de voyage en zone de forte endémie...), tels qu'ils sont indiqués dans le calendrier vaccinal de 1999 ; l'ensemble des éléments disponibles ne conduit pas à reprendre de campagne collective de vaccination des enfants des classes de 6e ; la vaccination des nourrissons dans la première année de vie reste recommandée.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Demange](#)

Circonscription : Moselle (9^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4918

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé et handicapés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 1997, page 3534

Réponse publiée le : 30 octobre 2000, page 6261